

Genève : émission d'obligations à 6% : pour une réalisation féminine

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **59 (1971)**

Heft 9

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Recommandée par la Fédération romande des consommatrices

UNE TRÈVE D'ACHATS DU 5 AU 15 NOVEMBRE

Tel est le slogan que lance la Fédération romande des consommatrices en ce début d'automne. Cette **trêve d'achats**, décidée lors de l'assemblée générale de mai, est soutenue par la Fédération suisse des femmes protestantes, le Mouvement populaire des familles et l'Union des paysannes suisses.

Pourquoi ce geste ? Pour montrer aux consommateurs qu'ils peuvent faire quelque chose contre la hausse constante des prix. Les mesures prises par nos autorités contre l'inflation — la réévaluation par exemple — se sont montrées peu efficaces, les propositions des associations économiques demeurent théoriques ; faut-il donc se résigner ? Non, les femmes suisses, nouvelles citoyennes, veulent tenter quelque chose.

Puisqu'une des causes diagnostiquées de l'inflation est le déséquilibre entre une consommation trop forte et une production bloquée par le manque de main-d'œuvre, nous allons, pendant dix jours et de façon draconienne, limiter nos achats au strict indispensable ; nous renoncerons pendant cette période aussi bien à tout achat important (qui peut être remis) qu'à tout le superflu (dont on peut se passer) ; nous serons particulièrement réfractaires à tout produit ou service ayant subi une hausse importante ces derniers mois.

Ce faisant, nous montrerons d'une part aux responsables de notre économie notre volonté de voir enfin la hausse des prix stoppée, d'autre part aux publicitaires que leurs slogans nous laissent de marbre. N'est-ce pas d'ailleurs pour avoir été trop longtemps soumises à leurs directives que nous nous trouvons à la fois devant des prix montant en flèche, une pollution et un gastillage qui assombrissent ou même compromettent l'avenir de nos enfants ? Les écologistes sont formels : l'homme ne pourra survivre qu'en préférant la stabilité à l'expansion. Et bien, commençons dès le 5 novembre à stabiliser la situation ! Surtout ne nous laissons plus mener par le bout du nez, reprenons les rênes en mains. Dix jours de trêve pour réfléchir à nos vrais besoins et prendre conscience de notre pouvoir de consommateur, ce n'est pas trop.

A. S.

MEMENTO

Lausanne, 6 et 7 novembre, assemblée de l'Association suisse des femmes universitaires. Visite de Dorigny le samedi, dimanche, à l'Hôtel de Ville, exposé de M. Graber, conseiller fédéral.

6 novembre, au Centre paroissial de la Croix d'Ouchy, à Lausanne, **Marché aux puces** des Unions chrétiennes féminines vaudoises, doises.

Lyceum-Club. — 22 octobre, 17 h., conférence de Henri Perrochon, président honoraire de l'Association des écrivains vaudois, « La gaieté du français ».

— 29 octobre, 20 h. 30, **Récital** Liliane Pache, cantatrice, Betty Bill, pianiste, dans des Lieder de Beethoven.

— 5 novembre, 20 h. 30, **Hugues Faesi**, journaliste accrédité auprès du Conseil de l'Europe, nous entretiendra de son activité.

— Du 13 au 20 novembre, **exposition** mosaïques de pierres, Edmée Girardet-Micheloud.

21 octobre, 20 h. 30, groupe des femmes libérales, au restaurant du Théâtre : causerie de Mmes Blaudet et Cornaz, candidates au Conseil national.

GENÈVE

Musée d'histoire naturelle, 22 octobre, 20 h. 30, conférence d'information sur les élections fédérales des 30 et 31 octobre : modalités des élections fédérales, par M. C. Dominici, professeur à l'Université. Eventail des inégalités frappant les femmes, sur terrain fédéral, par Me E. Kammacher, avocate, candidate au Conseil national.

GENÈVE

Emission d'obligations à 6%

POUR UNE RÉALISATION FÉMININE

Le Centre de liaison des associations féminines se lance dans la construction d'un immeuble de type HLM, destiné au logement de femmes seules, chargées de famille et exerçant une profession.

Cette association va construire à l'avenue de Chamonix à Genève une résidence qui offrira : une centaine d'appartements (de 2 à 5 pièces), une cinquantaine de chambres pour étudiantes, des locaux commerciaux et des ateliers pour femmes peintres et sculpteurs.

L'Etat de Genève et l'Union de Banques Suisses fourniront le crédit de construction, mais le 10 % du coût total doit être obtenu au

près de sociétés féminines genevoises et des particuliers.

Dans ce but, l'association émet des obligations au pair à 250, 500, 1000 et 5000 francs avec intérêt à 6 % payables le 30 juin de chaque année.

Dès le 15 octobre, les prospectus détaillés donnant toutes précisions utiles seront à disposition au Centre de liaison, 22, rue Etienne-Dumont, 1204 Genève. **La souscription sera ouverte du 20 octobre au 20 novembre.**

Souscrire à une obligation est à la fois un acte de solidarité et un bon placement.

Monique Lechner.

Chuard & Francoz

Décoration

Réparation meubles anciens

Rue du Rhône 110 GENÈVE Tél. 24 93 35

LA PHYTHOTHÉRAPIE

*Le soin du cheveu
par les plantes*

*Pour conserver votre plus belle parure...
Apprenez à soigner votre chevelure*

Traitements, conseils et vente :

Parfumerie LEUTHOLD	Confédération 8
Coiffure Michel CHAPOU	Vieux-Collège-10
Coiffure Ernest ZACH	Malagnou 62
Coiffure ROCHAT	Rue du Stand 46

FRAISSE & Cie

TEINTURERIE
GENÈVE

Magasins :	
Terreaux-du-Temple 20	Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2	Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21	Tél. 36 77 44

Magasin et usine :	
Rue de Saint-Jean 53	Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE

**le gaz
est indispensable**

DANS DES LOCAUX NOUVEAUX,
RÉNOVÉS, AGRANDIS,
POUR MIEUX VOUS SERVIR

A. J. Benoit S.A.

2, Tour-de-l'Île, à GENÈVE

PRÉSENTE SA NOUVELLE COLLECTION
AUTOMNE-HIVER



MADAME M. HUTIN



Institut de Beauté

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes
Diplôme International Cidesco

Rue Pierre-Fatio 17

GENÈVE

Tél. (022) 35 30 31

Membre de la FREC

SUPERBA, EMBRU, ÉLITE,
DUNLOPILLO...

*les grandes marques
ne sont pas chères!*

voyez DAMON-LITERIE

Carouge, 8, rue des Moraines,
tél. 42 08 38.
Ouvert de 14 à 19 h. et le samedi
toute la journée. Stationnement privé.

PLACETTE

*regardez
deux
sous près!*

Achetez tout aux prix Placette

Genève Lausanne Morges Nyon Rolle Yverdon

Pour le beau trousseau...
LA LINIÈRE
3 RUE DU RHÔNE-GENÈVE
... Pour le joli cadeau